

Ndlr:

La Confédération Nationale des Familles Chrétiennes (de France), appelle à une neuvaine internationale à St Joseph à la veille du vote de la loi de bioéthique française. **L'enjeu est tellement grand** que nous interrompons le reportage à la recherche sur St Joseph en Terre Sainte. Il reprendra la semaine prochaine.

Donc :

**Du 10 au 19 mars: neuvaine à St Joseph,
Patron de la Famille,
Patron du respect de la vie,
pour une honnête loi de bioéthique**

La toute prochaine loi de bioéthique s'annonce mauvaise pour la dignité humaine, tout le monde en convient¹.

Humainement, on peut certes, et on doit, continuer à se dépenser en pétitions, en contacts auprès de ses propres parlementaires car **ils sont, humainement, le dernier recours**: ce sont eux qui vont voter pour ou contre les lobbies de la culture de mort².

Mais croyons nous à la force de la prière et par l'intercession du premier des saints: St Joseph, que Jean XXIII demandait de citer en premier au Canon de la Messe, avec Marie, son épouse et avant St Jean Baptiste, les Apôtres et tous les saints³?

Quels sont les prêtres qui utilisent le canon N°1 citant ainsi St Joseph et mobilisant donc une force spirituelle extraordinaire?

Oui, croyons-nous à cette force?

Le 19 mars nous fêterons St Joseph en tant que "Patron de l'Eglise Universelle"⁴.

Ne convient-il pas, à cette occasion, de faire une neuvaine à St Joseph, donc du 10 au 19 mars, pour qu'il intercède auprès de la Sainte Trinité, **afin que le Saint Esprit éclaire nos députés lors du vote de la loi de bioéthique**?

La CNFC⁵ (Confédération Nationale des Familles Chrétiennes) propose comme **prières de la neuvaine**:

¹ Voir la rubrique "bioéthique et Téléthon" sur <http://www.lunivers.info>

² Voir la "Lettre ouverte" aux parlementaires, publiée initialement le 22 janvier par l'*Espace anthropo-éthique Rhône-Alpes*, dans la rubrique "bioéthique et Téléthon" de <http://www.lunivers.info> et reprise à volonté. Cette Lettre-ouverte est suivie par les résultats du *Référendum sur la bioéthique*, qui sont contraires à ceux des pseudo Etats Généraux de la bioéthique. A montrer donc, localement, à nos Parlementaires, pour les faire réfléchir.

³ Décret *Novis hisce temporibus* du 13 novembre 1962

⁴ Décret *Quemadmodum Deum* du 8 décembre 1870

⁵ Adresse: CNFC, Sanctuaire St Joseph du St Sauveur, 26600, Chantemerle les Blés. Tél: 04.75.25.11.88. CCP Lyon 973 10 V.

- **prière au Saint Esprit du Cardinal Mercier:**
"Esprit Saint, âme de mon âme, je vous adore, éclairez-moi, guidez-moi, fortifiez-moi, consolez-moi, dites-moi ce que je dois faire, donnez-moi vos ordres. Je vous promets de me soumettre à tout ce que vous désirez de moi et d'accepter tout ce que vous permettrez qu'il m'arrive; faites-moi seulement connaître votre volonté".
- **prière à St Joseph⁶:** *"Préservez-nous, Ô père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption. Soyez nous propice et assistez nous dans le combat que nous livrons contre la Puissance des Ténèbres. Et de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la Sainte Eglise de Dieu des embûches de l'Ennemi et de toute adversité".*
- **un Notre Père**
- **un Je vous Salue Marie,**
- **un gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit.**

La CNFC demande de rajouter, autant que faire se peut:

- quelques sacrifices, comme d'intervenir auprès de son député (!)
- un jeûne plus ou moins important selon l'état des personnes,
- des lectures sur la bioéthique,
- et la méditation de l'Instruction *Dignitas personae*⁷: document primordial, **résumant tout le problème en 20 pages.**

Une neuvaine active!

Osons "mobiliser" le Saint Esprit par Saint Joseph, "Patron du respect de la vie humaine depuis la conception"⁸, car "Gardien du Rédempteur".

Osons nous mobiliser nous-mêmes: **prière et action.**

⁶ Prière reprise de l'Encyclique *Quamquam pluries* de Léon XIII (15 août 1889) par Jean-Paul II, dans l'Exhortation Apostolique *Redemptoris custos* du 15 août 1989, pour célébrer le centenaire ...et l'actualité de l'Encyclique de Léon XIII.

⁷ De la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 8 septembre 2008. Cette Instruction est accessible sous pdf, publiée le 14 décembre 2008 dans la rubrique "Bioéthique et Téléthon" de <http://www.lunivers.info>

⁸ Le Centre Français de Recherche et de Documentation sur St Joseph a participé au 10^{ème} symposium international sur St Joseph à Kalisz, Pologne, en septembre 2009, sur le thème : "*L'actualité de St Joseph*" et l'une des conférences fut: *St Joseph du St Sauveur, l'homme de la situation hier comme aujourd'hui, notre protecteur aujourd'hui comme hier. Soyons derrière lui comme sur la fresque de Deir el Suriani.*"

Voir la publication de cette conférence sur <http://www.josephologie.info> à la rubrique "*Actes et Reportages de Congrès*", à la date du 30.09.2009. La première partie offre un survol iconographique de l'ancienneté de la reconnaissance de l'autorité protectrice de St Joseph.

La deuxième partie traite de St Joseph du St Sauveur, notre protecteur aujourd'hui, avec le rayonnement du sanctuaire moderne, construit à la suite du Vœu de 1974 à St Joseph, pour qu'il repousse les lois de la culture de mort. C'est le sanctuaire St Joseph du St Sauveur, 26600, Chantemerle les Blés.